

## Maîtriser les tordeuses de la grappe dans les vignes

Vigne

11.12.2020



Photo Raphaël Rouzès

**Le bilan de la pression ravageurs en 2020 dans les régions viticoles confirme tout l'intérêt d'une lutte insecticide raisonnée.**

### **Recrudescence des vers de grappe, en particulier Eudémis en fin de saison en 2020**

Dans les vignobles méditerranéens et du Sud-Ouest, la campagne 2020 a été marquée par un développement des tordeuses de la grappe en fin de saison. « La 1ère génération a été très faible, la 2ème génération également mais étalée », observe Jean Litoux, Ingénieur Solutions Agro-écologie chez Syngenta dans le Sud-Est, « mais le fait marquant de l'année est une forte pression Eudémis en fin de saison avec une 3ème génération de vers de grappe très active et étalée associée à l'extension de *Cryptoblabes gnidiella* sur toute la bande littorale ». Dans les vignobles du sud-ouest également, on a assisté au développement d'une 3ème génération des vers de la grappe « dans des zones viticoles non impactées jusqu'alors » remarque Gilles Robert, Ingénieur Solutions Agro-écologie chez Syngenta dans le Sud-Ouest « certains secteurs comme le vignoble du Gers ont été particulièrement très touchés cumulant des problématiques vers de grappe, cicadelle de la flavescence dorée et cicadelle des grillures ».

En revanche, en Val de Loire, la pression tordeuses était plutôt faible en 2020, « les populations de

Cochylis diminuent d'année en année avec des conditions climatiques moins favorables alors qu'Eudémis est plus présent sans que son développement soit spectaculaire » précise Marie -Noëlle Tanné, Ingénieur Solutions Agro-écologie chez Syngenta en Val de Loire. De même, dans les vignobles de l'Est, les tordeuses se sont faites discrètes depuis quelques années, « le développement de la confusion sexuelle dans le vignoble champenois a contribué à réduire la pression d'année en année et les températures élevées sont à la source d'avortements de tordeuses en G2 » explique Bernard Noye, Ingénieur Solutions Agroécologie chez Syngenta en Champagne, « néanmoins, il faut être vigilant car les vignobles non confusés peuvent être soumis à des attaques localisées comme en 2020 sur les vignobles de Montgueux et en Cotes de Bar ».

---

Une question à Jean-Baptiste Drouillard, expert technique national vigne Syngenta

### **Comment évolue la lutte contre les tordeuses de la grappe ?**

Avec le retrait de certaines solutions insecticides depuis plusieurs années, la lutte contre les tordeuses est devenue plus spécifique, avec en particulier le développement de produits comme [Affirm](#) / [Proclaim](#). Parallèlement, certains vignerons, en réponse aux nouvelles attentes des consommateurs et aux nouveaux défis de la transition agro-écologique, ont développé des stratégies combinant la mise en œuvre de solutions de biocontrôle comme la confusion sexuelle et une lutte chimique raisonnée avec l'emploi d'insecticides aux seuils de nuisibilité dans le respect des auxiliaires. Cette approche intégrée de la maîtrise de ces ravageurs majeurs est essentielle pour préserver la quantité et la qualité de la vendange. Ce nouveau contexte nécessite une vigilance de tous les instants vis-à-vis du développement des tordeuses mais aussi d'autres insectes très préjudiciables comme les cicadelles ainsi que de ravageurs émergents comme *Cryptoblabes gnidiella* ou les punaises.

---

## **Complémentarité de la confusion et de la lutte insecticide**

Alors que les surfaces viticoles protégées contre les vers de la grappe avec la confusion sexuelle progressent, la protection insecticide est encore largement utilisée par les vignerons pour se prémunir de dégâts potentiels des tordeuses : « Affirm et Proclaim sont aujourd'hui les solutions insecticides les plus utilisées en France avec une efficacité reconnue sur [Cochylis](#), [Eudémis](#), [Eulia](#) mais également *Cryptoblabes gnidiella* » observe Aline Zaborowski, responsable des insecticides vigne chez Syngenta. « Ces insecticides à base d'émamectine sont simples à positionner, offrent une très bonne efficacité avec une persistance d'action de 21 jours et leur classement neutre à faiblement toxique sur les typhlodromes en fait des alliés de choix de la confusion sexuelle » précise-t-elle. Ainsi, dans les vignobles du Languedoc où la confusion sexuelle s'étend sur plus de 50 000 hectares, « des ravageurs comme *Cryptoblabes gnidiella* et les 3ème générations de tordeuses de plus en plus fréquentes et tardives nécessitent souvent un complément insecticide » souligne Jean Litoux. En Champagne, [Affirm](#) et [Proclaim](#) se positionnent également comme de bonnes solutions de rattrapage en fin de saison, Bernard Noye souligne « leur souplesse d'utilisation avec une période d'intervention sur 7 jours associée à une très bonne efficacité qui en font la solution insecticide de choix pour les vignes non confusées ».

Et dans d'autres zones viticoles du Sud-Ouest confrontées à des problématiques ravageurs multiples (cicadelle des grillures, cicadelle de la flavescence dorée et vers de grappe), « Affirm et Proclaim peuvent s'intégrer dans un programme avec une première intervention insecticide avec une spécialité comme [Karaté®Zéon](#) en début de génération pour cibler les 3 parasites, suivie d'une

application avec Affirm ou Proclaim, application qui peut être renouvelée en août sur les secteurs à 3 générations sans prendre de risque de résidus » précise Gilles Robert.

Enfin, « au-delà des performances techniques » souligne Aline Zaborowski, « Affirm et Proclaim répondent aux attentes majeures des filières en particulier sur le respect des exigences liées aux contraintes de l'export et des échanges internationaux avec des résidus généralement non quantifiables (<0.01 mg/kg) ».

**Pour en savoir plus :**

- [Affirm](#)

**Produits:**

AFFIRM

KARATE ZEON

PROCLAIM

**Cibles:**

Tordeuse de la grappe cochylis

Tordeuse de la grappe eudémis

Tordeuse de la grappe eulia

**Secondary Category:**

Vigne ravageurs